

Un développement humain en progrès au niveau régional



L'adaptation régionale de l'indicateur de développement humain permet de mesurer les disparités sociales à différentes échelles territoriales : Région, départements et communes. Son utilisation suppose une mise à jour régulière. Quelles premières évolutions peut-on constater entre 2007 et 2011 ?

Dès 2007, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France (IAU îdF) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) ont adapté au niveau local l'indicateur de développement humain (IDH) proposé par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Cet indicateur simple permet une mesure des disparités sociales aux différents

niveaux administratifs : Région, départements et communes. Cet outil a servi de support à l'élaboration du schéma directeur de la Région Île-de-France, adopté par le conseil régional le 25 octobre dernier et vient en appui d'autres grands projets régionaux : Agenda 21, schéma régional de développement économique, Éco-Région... Son utilisation de plus en plus fréquente pour caractériser les

territoires suppose une mise à jour régulière. À partir des données les plus récentes (fin 2011), disponibles auprès de l'Insee, il est possible d'esquisser les premières tendances d'évolution de l'IDH.

L'IDH, un indicateur adapté à la réalité francilienne

L'indicateur de développement humain développé par l'Organisation des Nations unies au début des années 1990 retient trois dimensions considérées indispensables dans tout processus de développement : la capacité de bénéficier d'une vie longue et saine (santé), la capacité d'accéder à l'éducation et aux connaissances (éducation) et la capacité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour attein-

dre un niveau de vie décent (revenu). Si l'IDH permet d'établir une comparaison entre des pays très disparates, il est - dans sa conception d'origine - peu approprié au contexte des pays développés et aux échelles géographiques plus fines.

L'indicateur de développement humain alternatif : IDH-2

Un nouvel indicateur, l'IDH-2, reprenant les trois dimensions de l'IDH mais avec des indicateurs mieux adaptés à la situation française, a été développé et appliqué à la région Île-de-France. Les indicateurs (ou les données nécessaires à leur construction) sont disponibles auprès de l'Insee pour les principales entités administratives.

1. L'indicateur santé

L'indicateur retenu pour la dimension santé est l'espérance de vie à la naissance (deux sexes).

2. L'indicateur éducation

Pour la dimension « savoir-éducation », l'indicateur retenu est le « pourcentage de personnes diplômées dans la population âgée de 15 ans ou plus sorties du système scolaire ».

3. L'indicateur revenu

Pour la dimension niveau de vie, l'indicateur retenu est la médiane des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation.

Méthode de calcul et indicateurs utilisés dans l'IDH-2

Dimensions du développement humain	Indicateurs choisis	Valeur ¹ plancher	Valeur ¹ plafond	Formule de conversion en indices (entre 0 et 1)
1. Santé ²	Espérance de vie à la naissance	70 ans	90 ans	Indice santé = (valeur - 70) / (90 - 70)
2. Éducation ³	% pop.>15 ans sortie du système scolaire et diplômée	70 %	100 %	Indice éducation = (valeur - 70) / (100 - 70)
3. Revenu ⁴	Revenu imposable médian des ménages par unité de consommation	5 000 €	40 000 €	Indice revenu = [log (valeur) - log (5 000)] / [log (40 000) - log (5 000)]

(1) Les valeurs « plancher » et « plafond » de chaque indice sont déterminées sur la base des valeurs minimales et maximales constatées dans les communes franciliennes.

(2) Pour avoir des effectifs de décès significatifs, et donc des résultats valides au niveau communal, des périodes de plusieurs années doivent être prises en compte (2004 à 2009 pour l'IDH-2 de 2008). Les décès sont rapportés à la population de 2006. L'espérance de vie n'a pas été calculée dans les communes ayant enregistré moins de dix décès au cours de la période considérée).

(3) Sources : Insee RP 2008 pour l'IDH-2 de 2008.

(4) Sources : Insee RP 2008 pour l'IDH-2 de 2008. L'Insee-DGI ne diffuse pas cette information pour les communes de moins de cinquante ménages. Pour faciliter les comparaisons temporelles, un redressement prenant en compte l'inflation constatée a été effectué.

Les indicateurs représentatifs de chacune de ces trois dimensions sont chacun ramenés à un indice compris entre 0 et 1, selon la formule présentée dans le tableau ci-après. La valeur de l'IDH-2 est la moyenne des trois indices ainsi obtenus :

$IDH-2 = (\text{indice santé} + \text{indice éducation} + \text{indice revenu}) / 3$
L'indicateur final a donc une valeur sans unité comprise entre 0 (développement « nul ») et 1 (développement maximal).

L'IDH-2 en Île-de-France et dans ses départements

Entre 1999 et 2008, les trois dimensions du développement humain entrant dans le calcul de l'IDH-2 ont progressé :

- l'espérance de vie des Franciliens est passée de 80,2 ans à 81,7 ans ;

- le pourcentage de la population de plus de 15 ans sortie du système scolaire avec un diplôme est passé de 83,8 % à 84,5 % ;

- la médiane des revenus est passée de 17 350 € à 21 200 €, corrigée à 17 995 € pour tenir compte de l'inflation.

Avec le mode de calcul présenté ci-dessus, la valeur de l'IDH-2 pour l'Île-de-France est passée de 0,52 en 1999 à 0,58 en 2008. Histogramme 1 : Valeurs des trois indices dans les départements d'Île-de-France en 2008.

Les valeurs de l'IDH-2 en 2008 sont très variables parmi les huit départements franciliens : les plus élevées sont observées à Paris (0,65), dans les Hauts-de-Seine (0,64) et dans les Yvelines (0,63). La valeur la plus basse est observée en Seine-Saint-

Denis (0,40). Tous les départements franciliens voient leur IDH-2 progresser entre 1999 et 2008 mais c'est en Seine-Saint-Denis, là où il était le plus bas, qu'il progresse le moins (en valeur absolue comme en valeur relative).

La faible valeur de l'IDH-2 en Seine-Saint-Denis s'explique, notamment, par la valeur de l'indice éducation dans ce département (0,22 en 2008 contre 0,65 à Paris). L'indice santé est celui qui présente les plus faibles variations dans les départements franciliens (de 0,52 en Seine-et-Marne à 0,63 dans les Hauts-de-Seine en 2008).

L'IDH-2 dans les communes d'Île-de-France

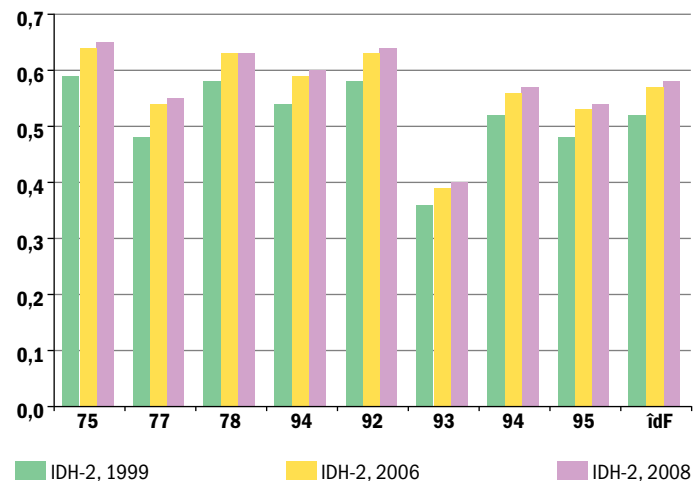
Les valeurs de l'IDH-2 varient plus fortement encore dans les communes d'Île-de-France : de 0,23 à 0,93 en 2008 (de 0,17 à

0,81 en 1999 et de 0,19 à 0,91 en 2006).

L'IDH-2 atteint des valeurs égales ou supérieures à 0,8 dans 28 communes d'Île-de-France (c'était le cas dans 2 communes en 1999 et dans 29 communes en 2006). Il s'agit essentiellement de communes de l'Ouest parisien. À l'inverse, les communes ayant un IDH-2 inférieur à 0,4 (60 communes en 2008 contre 155 en 1999 et 62 en 2006) sont presque toutes situées dans l'ouest de la Seine-Saint-Denis et dans le sud-est du Val-d'Oise.

La quasi-totalité des communes voient la valeur de leur IDH-2 progresser entre 1999 et 2008 mais les disparités géographiques demeurent, opposant un « grand » sud-ouest favorisé à une partie nord-est moins étendue et plus centrale, qui concentre les valeurs les plus basses de

Évolution départementale de l'IDH-2 en Île-de-France



Sources : Insee RGP 1999, 2006 et 2008.

Valeurs des indices dans les départements d'Île-de-France (1999)

Département	Indice santé	Indice éducation	Indice revenu	IDH-2 1999
75	0,54	0,57	0,65	0,59
77	0,45	0,41	0,58	0,48
78	0,53	0,55	0,65	0,58
91	0,51	0,50	0,62	0,54
92	0,53	0,55	0,65	0,58
93	0,45	0,19	0,45	0,36
94	0,51	0,45	0,59	0,52
95	0,48	0,38	0,57	0,48
Île-de-France	0,51	0,46	0,60	0,52

Sources : Insee, RGP 1999.

Valeurs des indices dans les départements d'Île-de-France (2008)

Département	Indice santé	Indice éducation	Indice revenu	IDH-2 2008
75	0,62	0,65	0,68	0,65
77	0,52	0,52	0,60	0,55
78	0,61	0,61	0,68	0,63
91	0,59	0,58	0,63	0,60
92	0,63	0,62	0,68	0,64
93	0,53	0,22	0,45	0,40
94	0,59	0,51	0,60	0,57
95	0,55	0,48	0,58	0,54
Île-de-France	0,59	0,53	0,62	0,58

Sources : Insee, RGP 2008.

l'IDH-2. Depuis dix ans, la première (le grand sud-ouest) a tendance à s'étendre, tandis que la seconde (au nord-est) tend à se polariser sur la Seine-Saint-Denis et quelques communes limitrophes. Ainsi, parmi les dix communes franciliennes ayant le plus faible IDH-2 en 2008, figurent six communes importantes de Seine-Saint-Denis : Clichy-sous-Bois (0,24), La Courneuve (0,24), Saint-Denis (0,26), Bobigny (0,26), Aubervilliers (0,26) et Stains (0,26).

On constate au contraire une amélioration relative de la situation en périphérie de la Seine-et-Marne. Celle-ci est confirmée par la forte croissance de l'IDH-2 dans l'ensemble de ce département. La même évolution est constatée (mais de façon moindre) dans le département du Val-d'Oise.

L'IDH-2 dans la partie centrale de l'Île-de-France en 2008

La cartographie de l'IDH-2 dans les arrondissements parisiens et les communes de proche couronne montre de forts contrastes au sein du cœur de l'agglomération.

On distingue trois secteurs bien distincts :

- Le secteur 1, au nord, regroupe une grande partie de la Seine-Saint-Denis, quelques communes du nord des Hauts-de-Seine et deux arrondissements parisiens. C'est dans ce secteur que l'on observe les plus faibles valeurs de l'IDH-2 (souvent inférieures à 0,4).
- Le secteur 2, au sud, regroupe une grande partie ouest du Val-de-Marne. Les valeurs de l'IDH-2 y sont également basses mais plus élevées dans l'ensemble que celles du secteur 1 (la

plupart sont comprises entre 0,4 et 0,6).

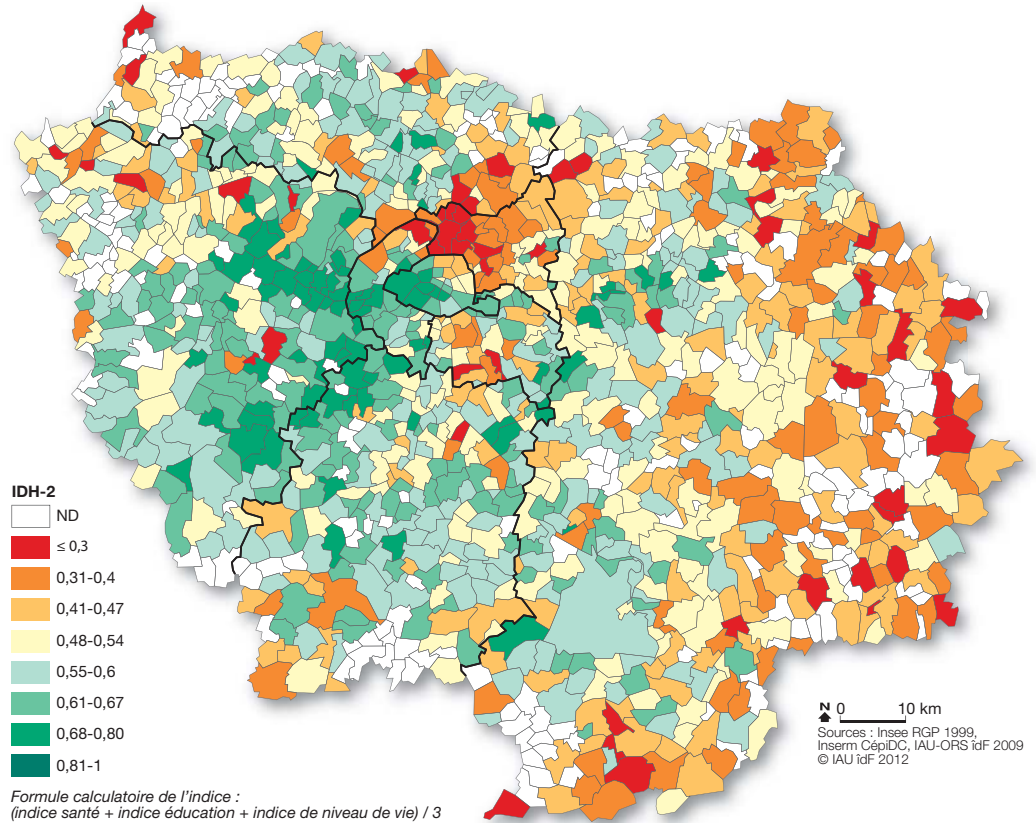
- Le secteur 3 se présente comme un « couloir le long de la Seine » compris entre les deux premiers

secteurs couvrant une partie du Val-de-Marne, de Paris et des Hauts-de-Seine. Les valeurs de l'IDH-2 y sont très élevées et ont tendance à progresser d'est en

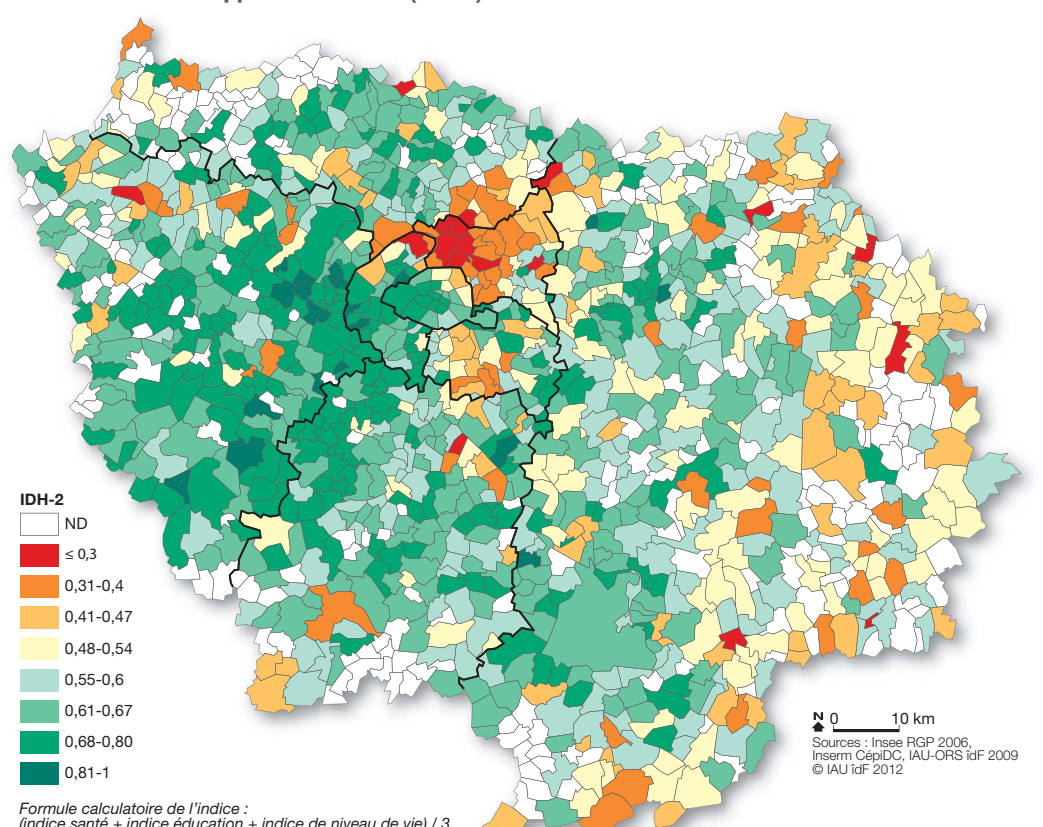
ouest. Dans ce secteur, certaines valeurs de l'IDH-2 sont supérieures à 0,8.

L'analyse des liens entre les trois dimensions constitutives de

L'indicateur de développement humain (IDH-2) dans les communes d'Île-de-France en 1999



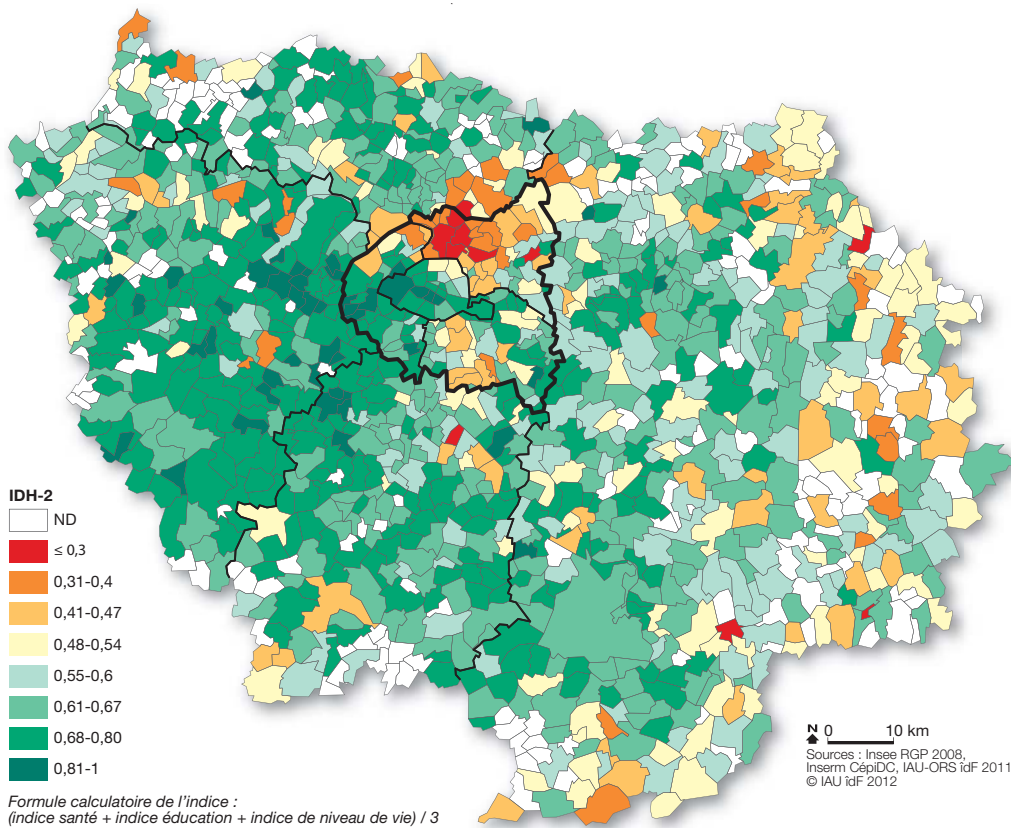
L'indicateur de développement humain (IDH-2) dans les communes d'Île-de-France en 2006



Coefficient de corrélation entre les trois indices de l'IDH-2

	Santé- éducation	Éducation- revenus	Santé- revenus
1999	0,32	0,85	0,32
2006	0,35	0,82	0,40
2008	0,33	0,81	0,36

L'indicateur de développement humain (IDH-2) dans les communes d'Île-de-France en 2008



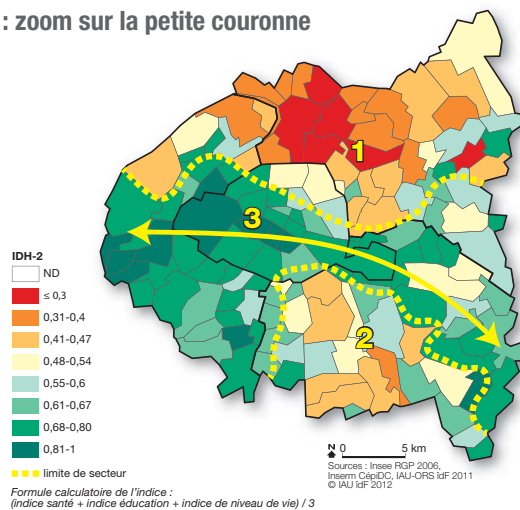
L'IDH-2 dans les communes franciliennes montre une forte corrélation entre les dimensions « revenus » et « éducation » (coefficient de corrélation de 0,81 en 2008). L'indicateur « santé » est plus indépendant des deux autres (coefficient de corrélation de 0,33 en 2008 avec l'indicateur « éducation » et de 0,36 avec l'indicateur « revenus »).

On constate cependant une légère progression des corrélations entre santé et revenus qui pourrait être l'illustration d'une augmentation des inégalités sociales de santé dans la région depuis dix ans.

L'augmentation des inégalités infrarégionales

Les inégalités territoriales en Île-de-France sont importantes et relativement bien connues. La mise en œuvre de l'IDH-2 à

IDH-2 : zoom sur la petite couronne



l'échelon des départements et des communes franciliennes les confirme encore une fois. En associant les indicateurs de richesse, de santé et d'éducation, l'IDH-2 a pour ambition d'illustrer non seulement des inégalités économiques, mais aussi des

inégalités de développement et de bien-être de la population. Les résultats reflètent les disparités sociales inscrites dans les territoires tenant compte de ces trois dimensions.

Iuli Nascimento et Philippe Pépin ■

Pour en savoir plus

- NASCIMENTO Iuli, « Un nouveau regard sur le développement humain », *Note rapide*, n° 457, IAU IdF, novembre 2008.
- NASCIMENTO Iuli et PÉPIN Philippe, « Actualisation et « régionalisation » de l'indicateur de développement humain », *Note rapide*, n° 528, IAU IdF, décembre 2010.

Directeur de la publication

François Dugeny

Responsable des éditions

Frédéric Theulé

Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

Maquette

Vay Olivier

Cartographie

Simon Carrage - Jean-Eudes Tilloy

Diffusion par abonnement

80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144